



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE



*Avec
les élus,
la
Défense
avance*



1. Pourquoi une Défense aujourd'hui ?
2. Qu'est-ce qu'un correspondant défense ?
3. Quelles sont ses missions ?
4. Quels sont ses interlocuteurs ?
5. Quels sont ses moyens ?



1. Pourquoi une Défense aujourd'hui ?

- Des enjeux internationaux pour la Nation
- Une solidarité internationale avec une autonomie de décision et d'action
- Acteur à part entière des politiques publiques
- Acteur principal pour des missions de souveraineté
- Soutien aux missions de sécurité civile
- Soutien aux missions de sécurité générale



Enjeux internationaux pour la Nation :

- prévention des conflits ;
- lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive ;
- coopération entre les États ;
- respect des engagements multilatéraux.

Solidarité internationale avec autonomie de décision et d'action :

- approche européenne commune privilégiée dans le règlement des crises et des conflits dans le cadre de la Politique européenne de sécurité et de défense ;
- partenaire solidaire aux côtés de l'Otan.

La Défense, acteur des politiques publiques :

- participe à la **modernisation de l'État** ;
- s'engage pour la **protection de l'environnement** ;
- promeut la **citoyenneté, l'égalité des chances**

et **l'insertion des jeunes en difficulté** ;

- participe au parcours de citoyenneté (enseignement de Défense, recensement, Journée d'appel de préparation à la défense, Jeunesse Défense Plus) ;
- plan égalité des chances (Défense 2ème Chance, élargissement des conditions d'accès aux lycées militaires, actions des réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté) ;
- soutient les **PME-PMI** (compétences industrielles et technologiques de haut niveau); contribue à la politique des **pôles de compétitivité** (recherche et technologie) ;
- participe au **devoir de Mémoire** :
 - cérémonies commémoratives ;
 - actions pédagogiques sur la mémoire.

Missions de souveraineté :

- actions de l'État en mer,
- sûreté aérienne,
- présence de l'état outre-mer.

Missions de sécurité civile :

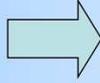
- recherche et sauvetage (SAR),
- lutte contre les feux de forêts (HEPHAÏSTOS),
- soutien aux populations en cas de catastrophes naturelles, notamment comme ce fut le cas lors de la tempête Xynthia en Vendée au début de l'année. Donner quelques exemples.
- lutte et protection NRBC.

Missions de sécurité générale :

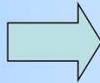
- VIGIPIRATE,
- lutte contre l'orpaillage clandestin en Guyane,
- protection du centre spatial Guyanais,
- protection des sites nucléaires (AMONITE).

1. Pourquoi une Défense aujourd'hui ?

**Politique de
défense de
la France**



**Sécurité des Français et de
leurs intérêts sur le
territoire national et à
l'extérieur des frontières**



**Participation au
maintien de la paix et
contribution à la
solidarité internationale**



2. Qu'est-ce qu'un correspondant défense ?

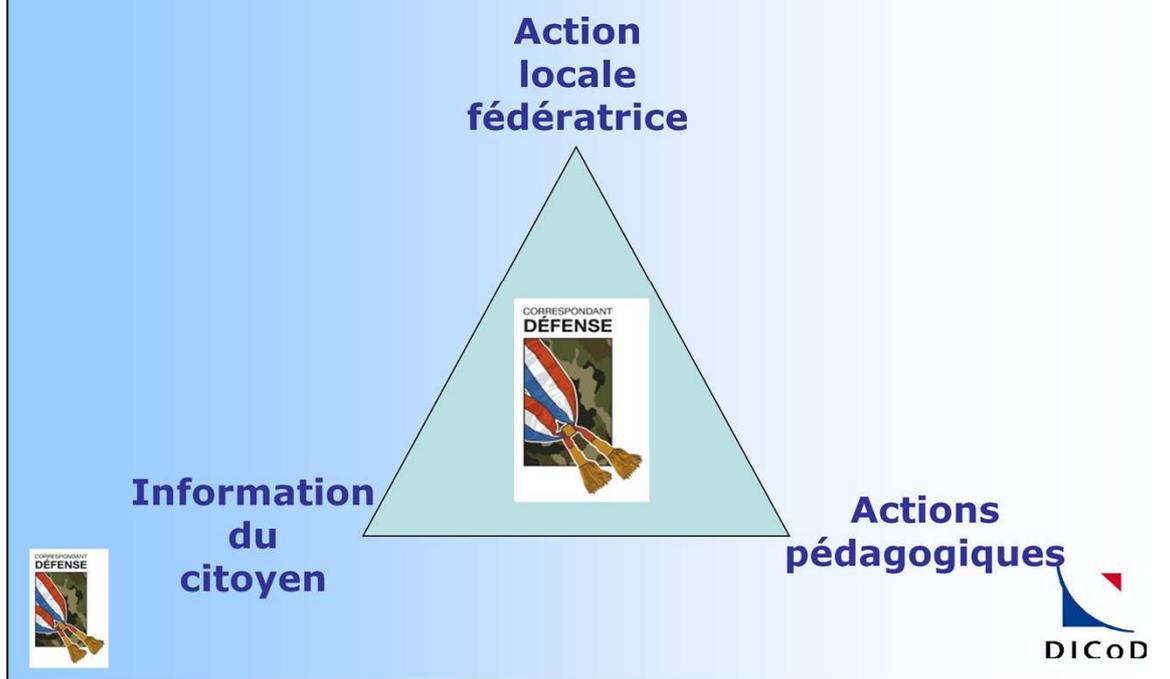
L'interlocuteur
privilégié des citoyens
sur les questions de
Défense au sein de la commune



Comment concevez-vous votre mission ?

Entretenir le devoir de mémoire c'est-à-dire lutter contre l'oubli, continuer sans cesse à rappeler et à défendre les valeurs de la République sans oublier d'informer les jeunes sur le potentiel important de carrières proposées par nos armées au sein desquelles existe encore un véritable « escalier » social.

3. Quelles sont les missions du correspondant Défense ?



Action locale fédératrice :

Le correspondant défense établit le lien entre les autorités administratives et les citoyens

Il est l'interlocuteur privilégié :

- des autorités civiles (préfectures);
- des autorités militaires (OGZD, DMD);
- des administrés de sa commune.

Informers les citoyens sur :

- la politique de défense;
- le parcours de citoyenneté;
- le devoir de mémoire.

Mener des actions pédagogiques en collaboration avec :

- la Direction de la mémoire, des archives et du patrimoine

(Mindef/SGA);

-les établissements scolaires (Éducation nationale).

Mise en œuvre d'actions pédagogiques

- Organiser une visite sur un site militaire au profit des jeunes,
 - Informer sur les opérations conduites par les forces armées,
 - Organiser une (des..) conférences sur la défense,
 - Informer les établissements scolaires sur les possibilités d'attribution de subventions (si projet pédagogique...)
- ... en liaison avec DMPA, DMD, ONAC, inspection académique...



DMPA : Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives... qui relève du Service général pour l'administration.

action locale fédératrice: Développer le devoir de mémoire

- Faire témoigner un ancien combattant dans un Etablissement scolaire,
- Faire participer des jeunes à des cérémonies commémoratives,
- Organiser des visites sur des lieux de mémoire,
- Présenter une exposition liée au devoir de mémoire,
- Élaborer un projet avec un établissement scolaire lié à un monument aux morts communal,
- Sensibiliser les jeunes à l'action « bleuets de France »..

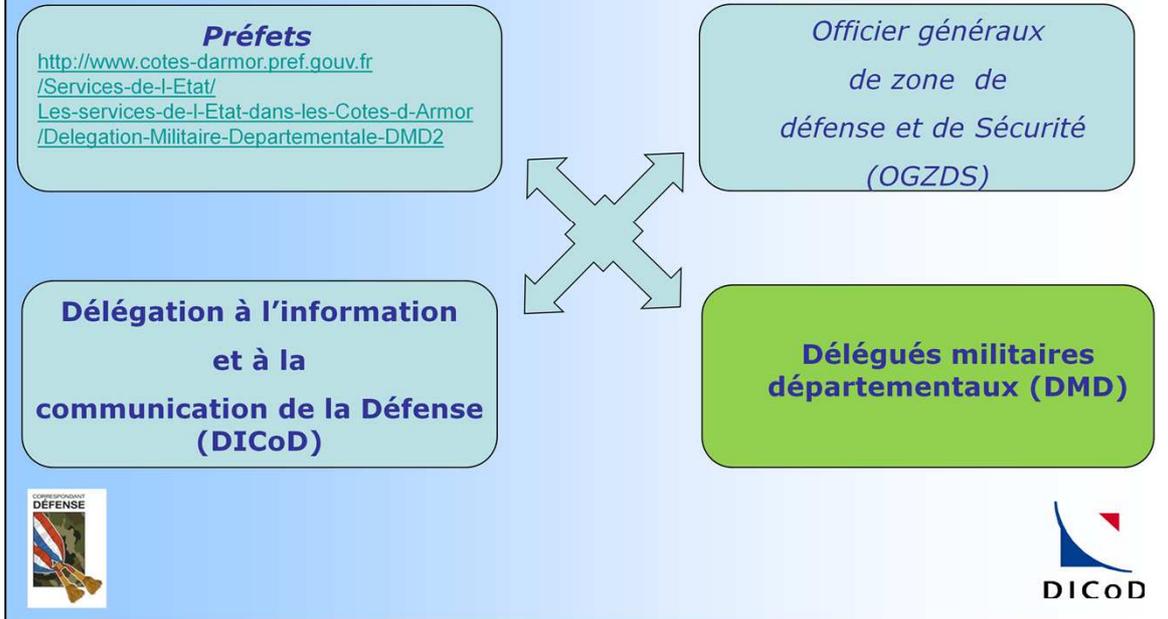


Informer sur le parcours citoyenneté

- Diffuser les informations relatives au recensement,
- Participer à une journée d'appel de préparation à la défense,
- Informer sur les métiers de la défense,
- Informer sur le plan « défense 2ème chance »,
- Préparer un projet d'accueil de centre « défense 2ème chance » sur un territoire communal...



4. Quels sont les interlocuteurs du correspondant Défense ?



Préfets :

Recensement et consolidation des listes départementales des correspondants Défense.

<http://www.cotes-darmor.pref.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Les-services-de-l-Etat-dans-les-Cotes-d-Armor/Delegation-Militaire-Departementale-DMD2>

Officiers généraux de zone de Défense (OGZD) et délégués militaires départementaux (DMD) :

Soutien à l'animation du réseau au niveau départemental en liaison avec les préfetures.

Rôle des DMD en particulier :

- réponse aux sollicitations des correspondants Défense ;
- organisation de réunions d'information ;

-transmission de la documentation Défense (guides, plaquettes, dépliants produits par le ministère).

Délégation à l'Information et à la communication de la Défense (DICOd) :

Coordination et animation du réseau au niveau national, administration de la base de données nationale et alimentation en documentation.

Mais également :

SGA : Promotion du parcours de citoyenneté et soutien aux actions pédagogiques relatives à la mémoire.

-Direction du service national (DSN)

-Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA)

Services d'information et de communication des armées (Sirpa) et des services (santé – essences) :

Conception et diffusion de support d'information en direction des municipalités. Organisation, association ou participation à des manifestations publiques liées à la Défense.

Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN/associations) :

Formations spécifiques sur la Défense globale adaptée à une dimension territoriale. Soutien et contribution à l'animation du réseau local grâce aux associations régionales des auditeurs de l'IHEDN.

Office national des Anciens combattants et victimes de guerre (Onac) :

Soutien des délégations départementales et de l'association du *Bleuet de France* pour les actions de mémoire et de solidarité.

Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM) :

Diffusion de l'information relative à la réserve militaire (citoyenne et opérationnelle). Association à la journée nationale du réserviste.

Centres d'information et de recrutement des forces armées : Informations sur les métiers de la Défense.

Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) : Conception et réalisation de supports multimédias.

5. Quels sont les moyens du correspondant Défense?

Dépliant
Nouvelle édition

Guide pratique
Nouvelle édition

www.defense.gouv.fr

correspondant.defense@dicod.defense.fr

Dossiers d'actualité

01 76 60 00 01

Lettre électronique



Dépliant correspondant défense : présentation en 4 pages de la mission de correspondant Défense

Guide pratique des correspondants défense – édition 2008 : classeur avec fiches pratiques détachables pour des exemples concrets.

Un espace dédié « correspondant défense » sur le site Internet du ministère www.defense.gouv.fr

Une adresse électronique / boîte de dialogue est également dédiée aux correspondants défense : **correspondant.defense@dicod.defense.gouv.fr**

Une **lettre électronique mensuelle** sera mise en place prochainement et adressée aux correspondants défense pour les informer régulièrement des sujets défense qui les intéressent

plus particulièrement.

Par ailleurs, **une information sur les grands dossiers défense** sera diffusée en fonction de l'actualité (Livre Blanc, révision générale des politiques publiques, environnement, plan égalité des chances...)

Le **01 76 60 00 01** est le numéro de la plateforme de réponse au grand public du ministère de la défense.

6. Quels sont les contacts du correspondant Défense?

- **Délégation militaire départementale**
- **Quartier Charner, Saint-Brieuc.**
- **02 96 01 58 00**
- **andree.rallon@intradef.gouv.fr**



Dépliant correspondant défense : présentation en 4 pages de la mission de correspondant Défense

Guide pratique des correspondants défense – édition 2008 : classeur avec fiches pratiques détachables pour des exemples concrets.

Un espace dédié « correspondant défense » sur le site Internet du ministère www.defense.gouv.fr

Une adresse électronique / boîte de dialogue est également dédiée aux correspondants défense : **correspondant.defense@dicod.defense.gouv.fr**

Une **lettre électronique mensuelle** sera mise en place prochainement et adressée aux correspondants défense pour les informer régulièrement des sujets défense qui les intéressent

plus particulièrement.

Par ailleurs, **une information sur les grands dossiers défense** sera diffusée en fonction de l'actualité (Livre Blanc, révision générale des politiques publiques, environnement, plan égalité des chances...)

Le **01 76 60 00 01** est le numéro de la plateforme de réponse au grand public du ministère de la défense.